

Bordereau attestant l'exactitude des informations - QUIMPER - 2903 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/06/2025 - 2312 - 2023 B 01023 - 980 224 786 - À l'arrivée du vapeur



< Annuler et retourner à la boutique



PayZen

Paielement sécurisé



Numéro

E

Crypto



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

inpi

28/07/24

<https://www.inpi.fr>

Identifiant du marchand :

46515159

Référence commande :

7279647

Montant :

44,51 EUR

L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez régler votre achat en toute tranquillité.

PayZen



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

SARL: A L'ARRIVEE DU VAPEUR

Au capital de 1003 €

Siège social: Trésigneau , 29570 Camaret-sur-mer

980 224 786 R.C.S. Quimper

Les associés se sont réunis en assemblée générale ce jour 29/06/2024 à 14h.
À leur entrée en séance, une feuille de présence est signée par les associés présents.
Il est constaté que tous les associés sont présents

Mr Chesnais Olivier Co-gérant détenant 5000 parts sociales en pleine propriété
Mme Choplain Karine Co-gérante détenant 5000 parts sociales en pleine propriété
Néo Chesnais Associé détenant 10 parts sociales en pleine propriété
Mai- Ly Chesnais Associée détenant 10 parts sociales en pleine propriété
Swann Chesnais Associé détenant 10 parts sociales en pleine propriété

Représentant la totalité des actions.

L'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR:

Bilan annuel 2023 de la SARL A L'ARRIVÉE DU VAPEUR et approbation des comptes.

Faits marquants de l'année

création de la SARL et acquisition de l'ensemble immobilier à Roscanvel au 6 route de la Cale, 29570 ROSCANVEL

Chiffres d'affaires 0€

Résultat net comptable: -51 487 €

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des associés

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14h30

Le Co-Gérant Oliver Chesnais

La Co-Gérante Karine Choplain

La secrétaire Néo.chesnais

Certifié conforme
Par Karine
Choplain

COMPTES ANNUELS

en euros

À l'arrivée du vapeur

Exercice du 23/09/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

TRESIGNEAU
29570 CAMARET-SUR-MER

SIRET : 98022478600015

NAF : 6820A

Bilan certifié
Conforme par
Romain Choplain
Jul 4

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
Attestation Mission de présentation sans observations	3

BILAN

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	6
Compte de résultat (Suite)	7

DETAILS DE COMPTES

Bilan Actif Détaillé	8
Bilan Passif Détaillé	10
Compte de résultat Détaillé	11

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables I	13
Règles et Méthodes Comptables II	14

GESTION

Ratios	15
Soldes Intermédiaires de Gestion	16
Capacité d'autofinancement	17

LIASSE

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

À l'arrivée du vapeur

pour l'exercice du 23/09/2023 au 31/12/2023 et conformément aux termes de la mission en date du 23/09/2023 (ou conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

À la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, comportent 15 pages et se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 280 804 €
- Chiffre d'affaires : 0 €
- Résultat net Comptable : -51 487 €

Fait à Montpellier

Le 14/05/2024

Pour Cabinet expertise comptable SSL

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 23/09/2023 au 31/12/2023			
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	280 000	21 688	258 312	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 931	36	1 895	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	281 931	21 724	260 207	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 596		20 596	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	20 596		20 596	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	302 527	21 724	280 804	

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 23/09/2023	
		Au 31/12/2023	
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé) 1 003	1 003	
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :	- Légale		
	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-51 487	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-50 484	
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	-auprès des établissements de crédit	300 233	
	- Financières diverses	31 054	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		
	- Fiscales et sociales		
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		331 288	
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		280 804	

Détails de comptes

Bilan Actif Détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023			
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	258 311.97		258 311.97	-
213100 Immeuble, constructions	280 000.00		280 000.00	-
281310 Amort Immeuble, constructions	-21 688.03		-21 688.03	-
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 895.24		1 895.24	-
218300 Matériel Informatique	1 931.00		1 931.00	-
281830 Amort Matériel Informatique	-35.76		-35.76	-
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	260 207.21		260 207.21	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023			
Disponibilités	20 596.39		20 596.39	-
512107 VIR COMPTE BLOQUE LIBERATION CAP COMPTE BLOQUE LI...	20 596.39		20 596.39	-
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	20 596.39		20 596.39	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	280 803.60		280 803.60	

Bilan Passif Détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023			
Capitaux propres				
Capital social ou individuel dont versé : 1 003	1 003.00		1 003.00	
101300 Capital	1 003.00		1 003.00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-51 487.16		-51 487.16	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	50 484.16		50 484.16	
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 233.38		300 233.38	
164001 ECH PRET 0722916037601	300 233.38		300 233.38	
Emprunts et dettes financières diverses	31 054.38		31 054.38	
455101 C/C Associé 1	31 054.38		31 054.38	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES	331 287.76		331 287.76	
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	280 803.60		280 803.60	

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 280 804 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -51 487 euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 23/09/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 3, 1862. It is a very important document, as it contains the President's annual message to Congress.

2. The second part of the document is a report from the Secretary of the Interior, dated January 10, 1862. It contains information about the land and mineral resources of the United States.

3. The third part of the document is a report from the Secretary of the Treasury, dated January 15, 1862. It contains information about the financial condition of the United States.

4. The fourth part of the document is a report from the Secretary of the War, dated January 20, 1862. It contains information about the military condition of the United States.

5. The fifth part of the document is a report from the Secretary of the Navy, dated January 25, 1862. It contains information about the naval condition of the United States.

6. The sixth part of the document is a report from the Secretary of the Department of the Interior, dated February 1, 1862. It contains information about the land and mineral resources of the United States.

7. The seventh part of the document is a report from the Secretary of the Department of the Treasury, dated February 5, 1862. It contains information about the financial condition of the United States.

8. The eighth part of the document is a report from the Secretary of the Department of the War, dated February 10, 1862. It contains information about the military condition of the United States.

9. The ninth part of the document is a report from the Secretary of the Department of the Navy, dated February 15, 1862. It contains information about the naval condition of the United States.

10. The tenth part of the document is a report from the Secretary of the Department of the Interior, dated February 20, 1862. It contains information about the land and mineral resources of the United States.

11. The eleventh part of the document is a report from the Secretary of the Department of the Treasury, dated February 25, 1862. It contains information about the financial condition of the United States.

12. The twelfth part of the document is a report from the Secretary of the Department of the War, dated March 1, 1862. It contains information about the military condition of the United States.

Etats de gestion

Ratios

Ratios de structure financière		31/12/2023	
Couverture des valeurs immobilisées	Ressources permanentes	1.08	
	Actif immobilisé net		
Taux d'endettement	Emprunts et dettes assimilées	-6.56	
	Ressources Propres		
Importance des concours bancaires de trésorerie	Concours bancaires de trésorerie		
	Chiffre d'affaires TTC de l'exercice		

Ratios de dynamisme		31/12/2023	
Taux de variation du chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires (CA) HT (N) - CA HT (N-1)		
	CA HT (N-1)		
Taux de variation de la valeur ajoutée	Valeur ajoutée (N) - Valeur ajoutée (N-1)		
	Valeur ajoutée (N-1)		

Ratios de résultat		31/12/2023	
Capacité de remboursement	Capacité d'autofinancement	-0.09	
	Emprunts et dettes assimilées		
Taux de marge brute d'exploitation	Excédent brut d'exploitation		
	Chiffre d'affaires HT		
Rentabilité commerciale	Résultat net		
	Chiffre d'affaires HT		
Rentabilité économique	Résultat net	-0.20	
	Actif immobilisé net		
Rentabilité financière	Résultat net	1.02	
	Capitaux propres		

Ratios de gestion courante		31/12/2023	
Crédits clients	(Clients et cptes rattac. + EENE) x Nbre jours de l'exercice		
	Chiffre d'affaires TTC de l'exercice		
Crédits fournisseurs	Fournisseurs et cptes rattachés x Nbre jours de l'exercice		
	Achats TTC de l'exercice		
Rotation du stock d'approvisionnements	Stock moyen appro. et march. x Nbre jours de l'exercice		
	Achats consommés HT		
Rotation du stock de produits finis	Stock moyen produits finis x Nbre de jours de l'exercice		
	Production vendue		
Importance des besoins en fonds de roulement d'exploitation	Besoin en fonds de roulement d'exploitation		
	Chiffre d'affaires TTC de l'exercice		

Commentaires : néant

Capacité d'autofinancement

	Du 23/09/2023		Variation
	Au 31/12/2023		%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-25 150		
+ Transferts de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation			
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers			
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	4 614		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels			
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles			
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-29 763		

RÉSULTAT NET COMPTABLE	-51 487		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 724		
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-29 763		

Commentaires : néant

BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
IMPÔT SUR LE REVENU
Exercice clos le 31/12/2023

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage (entreprises de transport maritime)					☐		
A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Option pour la comptabilité super-simplifiée					☐	TVA	☐
Adresse du domicile de l'exploitant			Ancienne adresse en cas de changement				
TRESIGNEAU							
29570 CAMARET-SUR-MER			FR				
B - DIVERS		Personne inscrite au répertoire des métiers	☐	Activités exercées :	Location meublée		
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					Bénéfice	Déficit	
1 - Résultat fiscal report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)					0	51 487	
2 - Revenus de valeurs et capitaux mobiliers :							
Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu				a			
à déduire : quote part frais et charges correspondants				b			
Revenus nets exonérés (a - b)				c			
Revenus soumis à l'impôt sur le revenu				d			
3 - TOTAL					TOTAL (c + d)		
4 - Bénéfice imposable (Col. 1 - Col. 2) ou Déficit déductible (Col. 2 - Col. 1)					0	51 487	
4bis - Résultat net de cess., de concess. ou de sous-concess. des brevets et droits de propriété indus. assimilés au taux de 10 %							
4ter - Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)							
Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies de CGI :					e		
Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :					f		
5 - Plus-values			taxées selon règles particulières		à court et à LT exonérées		
à LT imposables à 12,8%			à LT (art. 39 quinquies)		dont PVL exonerées (art. 151 septies A)		
					et PVCT exonerée (art. 238 quinquies, 151 sept. et sept. A)		
6 - Exonérations et abattements							
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)			☐	Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			☐	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			☐	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			
ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)			☐	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			☐	Autres dispositifs			
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)							
Exonération ou abattement pratiqué :			sur PVL à 12,8%		sur le bénéfice professionnel		
7 - BIC non professionnels			a - BÉNÉFICE		b - DÉFICIT		
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)							
PVCT, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (art. 39 duodecies)			Moins-values à court terme (art. 39 duodecies)				
- Plus-values			PV nettes à LT imposable à 12,8 %				
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants)			sur le bénéfice non professionnel				
8 - Régime des sociétés de personnes							
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.							
Résultat fiscal du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés							
9 - Comptabilité informatisée					Votre comptabilité est-elle informatisée ?		
Si oui, nom du logiciel utilisé :					non		
D - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %		
CGA/OMGA		☐	Viseur ou certificateur conventionné		☐	ECF	
Nom et adresse :							
- Comptable :		Indép.		SAS Cabinet expertise comptable SSL 419 Avenue de l'Europe 83140 Six fours Les plages			
- Conseil :							
- CGA, OMGA, viseur ou certificateur conventionné :							
N° agrément CGA, OMGA, viseur ou certificateur conventionné							
- Prestataire :							

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐
(page 1/3)

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Identification, adresse, qualité des associés personnes morales	Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit

BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
IMPÔT SUR LE REVENU - ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2031
Exercice clos le 31/12/2023

E - REPARTITION DES BENEFICES ET DES DEFICITS DES SOCIETES (suite)					
Repartition des résultats entre les associés personnes physiques					
Identification des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant		Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Chesnais Trésigneau 29570 Camaret Sur Mer		x	-25 667		
Chonlain Trésigneau 29570 Camaret Sur Mer		x	-25 667		
Chesnais Trésigneau 29570 Camaret Sur Mer			-51		
Chesnais Trésigneau 29570 Camaret Sur Mer			-51		
Chesnais Trésigneau 29570 Camaret Sur Mer			-51		

Sociétés en commandite simple : montant des bénéfices distribués au cours de l'année

BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
IMPÔT SUR LE REVENU - ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2031
Exercice clos le 31/12/2023

F - RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX		exercice		
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)				
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
G - DIVERS				
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)				
Adresses des autres établissements				
H - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	- Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice			
	- Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice			
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT				
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value
TOTAL				
I - BIC NON PROFESSIONNELS				
Détermination du résultat de l'exercice		Bénéfice	Déficit	
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale				
Autres locations meublées non professionnelles				
Location gérance				
Membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon				
Autres BIC non professionnels				
Résultat avant imputation des déficits antérieurs				

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net ④
Immobilisations incorporelles :					
- Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028	281 931	030	21 724	260 207
Immobilisations financières (1)	040		042		
(5) TOTAL I	044	281 931	048	21 724	260 207
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070		
Autres créances (3)	072		074		
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	20 596	086		20 596
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	20 596	098		20 596
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	302 527	112	21 724	280 804

PASSIF		31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	1 003	
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	-51 487	
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	-50 484	
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	300 233	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166		
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		
Comptes courants d'associés	173	31 054	
Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	331 288	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	280 804	

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

À l'arrivée du vapeur

I- IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		406		
incorporelles - Autres	410		412		414		416		
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432	280 000	434		436	280 000	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
o - Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
o - Matériel de transport	460		462		464		466		
r - Autres immobilisations corporelles	470		472	1 931	474		476	1 931	
Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL	490		492	281 931	494		496	281 931	

II- AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522	21 688	524		526	21 688
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
o - Matériel de transport	550		552		554		556	
c - Autres immobilisations corporelles	560		562	36	564		566	36
TOTAL	570		572	21 724	574		576	21 724

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : À l'arrivée du vapeur							
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B		780		
II - DÉFICITS REPORTABLES									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982Bi			
- Nombre d'opérations sur l'exercice		982Ter		- Déficits imputés		983			
- Déficits reportables		984		- Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter						870			
III - DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant						380			
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	

Néant

N° SIREN	980224786	
Dénomination de l'entreprise	À l'arrivée du vapeur	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	TRESIGNEAU
	- Code postal	29570
	- Ville	CAMARET-SUR-MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	10 030

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal		Commune	

Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom		Chesnais Olivier			
Nom marital				% de détention	49.85	Nb de parts ou d'actions	5 000
Naissance :	Date	24/09/1973	N° Département	61400	Pays FR		
	Commune	Trésiencieu					
Adresse :	N° et voie	Trésiencieu			Pays FR		
	Code postal	29570	Commune	Camaret Sur Mer			
Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom		Choplain Karine			
Nom marital				% de détention	49.85	Nb de parts ou d'actions	5 000
Naissance :	Date	14/02/1974	N° Département	21	Pays FR		
	Commune	Diion					
Adresse :	N° et voie	Trésiencieu			Pays FR		
	Code postal	29570	Commune	Camaret Sur Mer			

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒ x

N° SIREN	980224786
Dénomination de l'entreprise	À l'arrivée du vaneur
Adresse :	
- N°, Type et nom de voie	TRESIGNEAU
- Code postal	29570
- Ville	CAMARET-SUR-MER

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique			Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire		
---------------------------	--	--

I- REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Credit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II- CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III- CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2023

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A- IDENTIFICATION DU DECLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL À l'arrivée du vapeur	
Complément de dénomination			
N° SIREN		980224786	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	TRESIGNEAU	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	29570 CAMARET-SUR-MER	
Référence d'obligation fiscale		BIC1	Code activité NAF 6820A
B- IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C- REGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IR Impôt sur le revenu	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D- PERIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		23/09/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N		4	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
E- MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2023

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libelle	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel